

JOËL FOURNY, nouveau président de CMA France



Joël FOURNY, vice président de CMA France depuis 2016 est officiellement le nouveau président de CMA France

C'est dans un contexte de crise sanitaire majeure et suite au décès du président SLATER le 13 avril dernier des suites du Covid-19 que les présidents réunis en Assemblée Générale de CMA France ont élu avec une large majorité Joël FOURNY à la tête du réseau des chambres de métiers. Face à lui, il y avait deux autres candidats en lice, Yvon SETZE et Christian CHABRET.

Joël FOURNY est un des dirigeants de SIMM (société industrielle de modelage mécanique) à ISSÉ près de Nantes. Il est aussi président de la Chambre de Métiers et de l'artisanat de Région des Pays de la Loire et continuera à exercer ses mandats jusqu'aux prochaines élections consulaires.

Fabienne Munoz, Présidente de la CMA de l'Ardèche a pour sa part été élue pour lui succéder à la troisième vice-présidence de CMA France.

Le nouveau président a manifesté *«sa volonté de poursuivre les combats de Bernard Stalter pour refonder complètement le réseau des chambres de métiers»*, selon le communiqué de CMA France.

le SNCA-CGT portera la parole des agents auprès du président

FOURNY afin que les personnels des CMA ne soient pas les oubliés de la "grande mutation" du réseau que le nouveau président appelle de ses vœux . La pérennisation de nos établissements et de ses emplois, la résurgence de l'attractivité du réseau par la revalorisation des salaires et l'amélioration de la qualité de vie au travail des agents des chambres de métiers sont pour le SNCA-CGT, essentielles pour garantir un avenir durable au réseau.

La CGT remporte un combat contre la fermeture d'une filière métier dans un CFA des Côtes d'Armor.

Il y a plus d'un an, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor (CMA 22) avait décidé la fermeture de la filière Menuiserie, en arguant que les ateliers nécessitaient des travaux importants.

Sans aucune concertation avec les équipes, ni même la moindre consultation, nos dirigeants envisageaient le transfert de la filière vers le Centre de Formation des Apprentis du Bâtiment (CFAB), géré par CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), association loi 1901.

Toute la section SNCA-CGT des Côtes d'Armor s'est mobilisée pour combattre ce projet, qui pénalisait plus de 120 jeunes du département du CAP au BP dans cette filière. Pour nos

apprentis menuisiers, aucune structure pour les accueillir, pas de locaux acceptables disponibles (atelier avec matériels, salle de cours et informatique...)

L'argument financier n'était même pas recevable puisque la fermeture de la filière aurait engendré un manque à gagner pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'environ 800 000 € (coût OPCO /apprenti) et engendré la suppression de plus de 8 emplois équivalent temps plein !

Pendant 1 an, les représentants du SNCA-CGT ont subi de multiples pressions par des organisations professionnelles du BTP, sans jamais se laisser impressionner, remettant le dossier sur la table à chaque occasion.

Aujourd'hui, les choses sont claires.

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor (CMA 22) a informé par mail adressé à l'ensemble du personnel, la fin de toutes négociations pour le transfert de la filière menuiserie au profit du CFA du BTP.

Le SNCA-CGT se réjouit de cette décision qui va permettre de relancer la filière et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Merci aux équipes pour leur soutien et leur détermination.

Le combat continue, ailleurs, dès demain !

Restons mobilisés !